



**Rubrique:** Inscriptions au registre du commerce

**Sous-rubrique:** Mutation

**Date de publication:** SHAB 17.06.2021

**Numéro de publication:** HR02-1005220847

**Entité de publication**

Bundesamt für Justiz (BJ), Eidgenössisches Amt für das Handelsregister, Bundesrain 20, 3003 Bern

## Mutation Dumas Construction Vex SA, Vex, nouveau Dumas Promotion SA, Sion

Dumas Promotion SA  
Route du Manège 63  
1950 Sion

Jusqu'ici  
Dumas Construction Vex SA  
Chemin des Epinettes 19  
1981 Vex

Dumas Construction Vex SA, à Vex, CHE-100.713.514, société anonyme (No. FOSC 246 du 17.12.2020, Publ. 1005051151). Modification des statuts: 28.05.2021. Nouvelle raison sociale: Dumas Promotion SA. Nouveau siège: Sion. Nouvelle adresse: Route du Manège 63, 1950 Sion. Autres adresses: [biffé: c/o Entreprise Dumas SA, Route du Manège 63, 1950 Sion]. Nouveau but: La société a pour but l'exploitation d'une entreprise générale, soit toutes activités dans le domaine immobilier, notamment les études de projets, la promotion, le pilotage et la réalisation de constructions de toutes natures. Elle peut fournir tous services dans les domaines susmentionnés. Elle peut être active dans l'exploitation et le commerce de matériaux de construction, l'importation et l'exportation de biens, de marchandises et de matériaux, ainsi que toutes opérations convergentes. La société peut constituer des succursales et des filiales en Suisse et à l'étranger et participer à d'autres entreprises en Suisse et à l'étranger ayant un rapport direct ou indirect avec son but. La société peut effectuer toute opération financière ou commerciale en rapport avec son but ou apte à le favoriser ou à le développer. Elle peut notamment acquérir, détenir et aliéner des immeubles et effectuer toutes les opérations s'y rapportant, à l'exception des transactions prohibées par la LFAIE. La société peut prendre ou accorder des prêts ou des garanties à des actionnaires, des sociétés proches ou des tiers. Nouvelles actions: 100 actions nominatives de CHF 1'000.00 [précédemment: 100 actions au porteur de CHF 1'000.00 (chacune)]. Nouveaux faits qualifiés: [biffé: Il est fait apport à la société d'une rétro Menzi-muck, pour le prix de CHF 62'500.-- dont CHF 50'000.-- sont imputés sur le capital]. Nouvel organe de publication: FOSC. Nouvelles communications: Communication aux actionnaires: par écrit ou par courriel. Le 1er mai 2021, les actions au porteur ont été converties de par la loi en actions nominatives. Par décision de l'assemblée générale du 28.05.2021 les statuts de la société

ont été adaptés à la conversion. Personne(s) et signature(s) radiée(s): Viaccoz, François  
Pascal Camille, de Anniviers, à Sierre, secrétaire général, avec signature collective à deux.  
[Modification des statuts sur des points non soumis à publication].

Registre journalier no 2950 du 14.06.2021

Précédente publication dans la FOSC: no 246, Date: 17.12.2020

Point de contact: Registre du commerce du Valais Central